

POLE POLITIQUES TERRITORIALES
Direction des Transports et Communications

Dijon le 31 octobre 2006

COMPTE RENDU
DU COMITE DE LIGNE TER

Réunion du 17 octobre 2006 à DIGOIN

Sous la présidence de **M. Jean-Claude LEBRUN**,
Vice-président du Conseil régional en charge des Transports ferroviaires

Liste des participants

Conseil régional de Bourgogne

Monsieur Jean-Claude LEBRUN, Vice-président en charge des Transports ferroviaires.

Commission n° 4 « Transport ferroviaires et infrastructures de communications »

Madame Jocelyne BERNARDET, Vice-présidente.

Monsieur Jacques REBILLARD, Conseiller Régional

Direction des Transports et Communications du Conseil régional

Monsieur Denis GAMARD, Directeur des Transports,
Monsieur Maurice METHY, Chargé de mission TER,
Mademoiselle Muriel NOUZE, Correspondant TER,

Conseil Economique et Social régional

Madame HAZARD, représentante du Président du CESR

Conseil Régional Rhône-Alpes

Monsieur Philippe GUIBAUD, Chargé d'Etudes, animateur Territorial, Direction des Transports

S.N.CF

Monsieur Laurent GARGILLO, Directeur Délégué TER Bourgogne, représentant Mme Josiane BEAUD, Directrice Régionale SNCF,
Monsieur Raphaël RABIER, Responsable de Pôle Production.
Monsieur Bernard LEQUIN, Manager de ligne,

Représentants Syndicaux SNCF

Monsieur Jean-Marc BOIZARD, FGAAC Cheminot
Monsieur Olivier BONHOMME, CGT Cheminot
Monsieur Christian DUMONT, UNSA Cheminot
Monsieur MITAINE, CGT Cheminot Paray le Monial
Monsieur Christian MORGAUX, FO Cheminot

Conseil Général de Saône et Loire

Monsieur Jacques MITAINE, Conseiller Général de Bourbon-Lancy
Monsieur Pierre OHLEYER, Service des Transports,

Communauté de Communes

Monsieur Marcel DEVILLARD, Président de la Communauté de Communes
Monsieur Marcel Alain DRAPIER, Président de la Communauté de Communes de Paray le Monial, représentant le Maire de Paray le Monial.

Communauté Urbaine du Creusot – Montceau

Monsieur Jean-Alain TANDEO, Directeur Service à la Population

DDE de Saône et Loire

Monsieur Jean-Yves DAUTREY

Mairies

Monsieur AULAGNEUR, Maire de St Laurent en Brionnais,
Monsieur Maxime CASTAGNA, Maire de Digoin,
Monsieur Pierre CORNELOUP, Maire de Montchanin,
Monsieur Jean-Paul DRAPIER, Maire de Bourbon-Lancy,
Monsieur Jean-Louis GOICHOT, Maire de Gilly sur Loire,
Monsieur René GUILLEMOT, Adjoint au Maire de Colombier en Brionnais,
Monsieur LAVIGNE, Adjoint au Maire de Digoin
Monsieur Maurice LAVOCAT, Maire de Saint Agnan,
Madame Jacqueline NITSCHHELM, Adjoint au Maire d'Anglure sous Dun

Associations

Monsieur et Madame BEDA, Rassemblement Citoyen du Canton de Chauffailles

Monsieur Gérard DESBORDES, PEEP VP Association de Chalon sur Saône.

Monsieur Jean-Paul GUIGUE, Président de la F.N.A.U.T Bourgogne

Monsieur Albert LANDRIOT, Association des Paralysés de France

Presse :

Monsieur Gérald CORDAT, Journal de Saône et Loire

Usagers du TER

Monsieur Alain DELANGLE

Monsieur Miguel SANCHEZ

Monsieur Pascal TREMEAU

Le mardi 17 octobre 2006 s'est tenu à DIGOIN un comité de ligne TER mis en place par le Conseil régional de Bourgogne en sa qualité d'Autorité Organisatrice des Transports ferroviaires Régionaux T.E.R.

Ce comité a permis de présenter les différentes restructurations de l'offre envisagées dès décembre 2006 dans le cadre du schéma de développement TER Bourgogne. Ces évolutions concernent principalement les axes suivants :

- Dijon – Montchanin – Nevers
- Dijon – Montchanin – Paray le Monial – Digoin – Moulins

Environ 35 personnes y participaient.

Monsieur Jean-Claude LEBRUN, Vice-président du Conseil régional ouvre la séance de travail en rappelant l'objet des comités de lignes TER mis en place par la Région en 2004.

Il salue et remercie toutes les personnes ayant bien voulu répondre à cette invitation.

Il présente ensuite **Madame Jocelyne BERNARDET**, Conseillère régionale de Saône et Loire et Vice-présidente de la Commission transports ferroviaires et infrastructures de communication.

Monsieur J-C. LEBRUN présente ensuite les représentants de la SNCF ainsi que la Direction des Transports du Conseil régional avant de présenter le comité de ligne TER. Les principaux efforts portent sur le renouvellement et la rénovation du matériel, le développement des dessertes et diverses améliorations pour améliorer l'intermodalité.

Monsieur LAVIGNE, Adjoint au Maire de DIGOIN, excuse Monsieur le Maire pour son absence à l'ouverture de la séance, et souhaite la bienvenue à tous les participants. La Ville de DIGOIN est très honorée d'accueillir pour la première fois un comité de ligne TER.

Monsieur J-C. LEBRUN invite ensuite la SNCF et **Monsieur Denis GAMARD, Directeur des Transports**, à commenter les documents présentés sur l'écran.

Le Conseil régional et la SNCF ont présenté plusieurs diapositives donnant des éléments globaux sur le réseau TER Bourgogne et des renseignements plus spécifiques aux lignes concernées par ce comité (documents annexés au présent compte-rendu).

A noter en particulier, les améliorations prévues sur les axes concernés dans le cadre du schéma de développement du réseau TER Bourgogne. La liste des nouveaux trains qui seront mis en place en décembre 2006, avec les horaires correspondants.

Monsieur Philippe GUIBAUD, représentant la Région Rhône-Alpes, présente les études en cours en ce qui concerne l'évolution des dessertes sur l'axe Paray le Monial – Lyon. Le projet consiste à mettre en place un « cadencement de l'offre ». La définition du cadencement et les modalités de fonctionnement sont exposées en séance.

Après avoir remercié les intervenants et attiré l'attention sur la densité des travaux engagés dans un esprit général de développement et d'amélioration, **Monsieur LEBRUN** ouvre le débat :

Monsieur MITAINE, CGT CHEMINOT Paray, confirme l'intérêt des réunions de comités de lignes qui s'inscrivent dans le cadre d'une démocratie participative.

Il attire l'attention sur la situation de l'étoile de Paray le Monial, véritable « far-West » de la Saône et Loire. La CGT n'est pas d'accord pour que les Régions soient sollicitées pour la maintenance de l'infrastructure. Cette situation n'est que le résultat du désengagement de l'Etat.

L'emploi « Cheminot » a un impact important dans le secteur de Paray le Monial. Aucun projet ne prévoit d'embauches. Aujourd'hui, pour l'entretien et l'exploitation de 200 kms de ligne, il n'y a que 80 agents SNCF.

Les Cheminots sont attachés à leur métier et ont peur de l'avenir, en particulier avec la mise en concurrence « Voyageurs » en 2008.

Il faut rendre hommage aux cheminots travaillant sur le secteur. Les travaux de régénération de la voie entre Paray et Montchanin sont réalisés de nuit.

Monsieur GOICHOT attire l'attention sur l'état médiocre de la gare de GILLY sur Loire. Les abords de la gare et la places routière sont tristes, mal entretenus. On peut avoir peur de la voir disparaître alors qu'elle est la gare du territoire de Bourbon-Lancy. Il n'y a pas de vente en gare de Gilly. Les clients doivent se rendre à Dompierre. Un point positif : le nouveau matériel très apprécié par les voyageurs.

Monsieur DRAPIER, Maire de Bourbon-Lancy, complète les propos de Monsieur GOICHOT. La gare de GILLY concerne tout un territoire. La suppression de la vente a accéléré l'abandon. La gare de Gilly doit être rénovée. Le département abandonne aussi ce territoire. Une relation par car entre Bourbon-Lancy et Gilly est souhaitable.

Denis GAMARD précise que la desserte ferroviaire TER de GILLY est pérenne. Elle sera même améliorée à compter du 10 décembre 2006. La rénovation de la gare de Gilly sera reprise au programme 2007. Il serait intéressant que la Commune de Gilly s'associe à ce projet afin de traiter également les abords de la gare.

Monsieur Pierre CORNELOUP confirme tout d'abord son intérêt pour les comités de lignes TER. Il participe très souvent aux réunions intéressant le secteur de Montchanin. Il attire l'attention sur les trains en direction de Dijon, surchargés le dimanche soir, au départ de Montchanin, ce qui pose un des problèmes de confort et de sécurité. Il s'interroge sur l'apport des trains bi-tranches qui seront mis en place en décembre prochain. Il rappelle le projet d'interconnexion ferroviaire des gares TGV et TER de Montchanin. Il souhaite que l'étude soit reprise.

Monsieur Marcel Alain DRAPIER, Président de la Communauté de Communes de Paray le Monial, demande une information sur le projet d'amélioration de la capacité entre Paray et Lamure-sur-Azergues, avec création d'évitement à La Clayette ou Chauffailles. Il rappelle qu'aujourd'hui la vitesse de circulation des trains entre la Clayette et Paray le Monial est de 60 km/h.

Il rappelle que la desserte Roanne – Le Creusot TGV, assurée par les cars du conseil général de la Loire, est intéressante pour se rendre du Charolais vers Paris, mais elle n'assure pas la

desserte vers Lyon. La desserte par car serait à revoir dans ce sens. Enfin, il estime qu'il serait intéressant d'assurer une desserte pour le dernier TGV du soir, à destination de Marne-la-Vallée.

Madame Josette BEDA aborde le sujet de la fermeture de la boutique de Chauffailles. A ce jour, la SNCF n'a pas abouti dans sa recherche d'installation d'un point de vente à la Poste. Le receveur de la Poste de Chauffailles est d'accord mais le dossier est aujourd'hui au niveau des Directions Départementale et Régionale de la Poste. Les habitants de la poste sont aujourd'hui obligés de se rendre à Charlieu ou La Clayette Baudemont. Elle rappelle également les problèmes de capacité existant le dimanche soir au départ de Paray-le-Monial vers Lyon.

Monsieur LAVIGNE, se dit satisfait de l'amélioration prochaine de la desserte de la Gare de Digoin et de la programmation de sa rénovation. Il fait part de son souhait de desservir par Digoin les cars Roanne – le Creusot TGV, desservant Paray.

Denis GAMARD précise que la mise en circulation de trains bi-tranches permettra également de conforter l'emploi « Cheminot » à Montchanin. L'étude d'interconnexion ferroviaire TER/TGV à Montchanin a été abandonnée pour des questions de coûts jugés trop élevés.

La desserte de Digoin par la ligne de cars Roanne-Le Creusot TGV aurait pour conséquence un détour de la ligne et allongement du temps de parcours, ce qui n'est pas envisageable.

En ce qui concerne l'infrastructure entre Paray et Lyon, il confirme la réflexion sur son amélioration pour le prochain Contrat de Projet Etat/Région

Laurent GARGAILLO indique que la SNCF et RFF ont fait le choix de réaliser les travaux de régénération entre Paray et Montchanin la nuit, afin de ne pas perturber les circulations de jour. Il précise que la vitesse repassera de 60 à 80 km/h.

Il fait remarquer que la gare de Gilly a déjà fait l'objet de travaux d'entretien améliorés. Il reste encore à faire et la manager de ligne de la SNCF va prendre contact avec Monsieur le Maire de Gilly à ce sujet. Il y a encore un effort à faire en commun avec la collectivité.

En ce qui concerne les problèmes de capacité de certains trains, il est difficile de faire face à l'augmentation de la fréquentation, qui a augmentée de plus de 10%. Aujourd'hui, la gestion du parc de matériel est tendue, le maximum d'engins est en circulation et malheureusement, des insuffisances sont quelquefois rencontrées en période de pointe. Le matériel commandé sera livré en 2009/2010. En attendant, la SNCF fait le maximum y compris en utilisant du matériel d'autres régions.

Pour ce qui est du point de vente de Chauffailles, la SNCF a relancé dernièrement les Services de la Poste.

Jean-Claude LEBRUN reconnaît les difficultés rencontrées pour les trains en surcharge. C'est la rançon du succès. Jusqu'en 2004, la fréquentation était en baisse. En 2005, la fréquentation a augmenté de plus de 5 % et en 2006, la progression devrait dépasser 10%. Ce problème est bien connu. Ce sujet a d'ailleurs été évoqué lors des contacts dans les trains lors de la semaine de la mobilité en septembre dernier.

La situation actuelle met également en évidence l'écart de confort entre le matériel neuf et le matériel ancien.

Le CRB et la SNCF travaillent pour bien identifier les problèmes afin de trouver des solutions à court terme.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation du budget 2007, de nouvelles acquisitions de matériel seront proposées (AGC Bombardier et voitures Corail). Le poste TER est le poste le plus élevé du budget de la Région. La volonté n'est pas seulement politique.

Il partage le message de la CGT « Cheminot ». L'engagement des Cheminots pour assurer le service public est reconnu.

En ce qui concerne l'amélioration des infrastructures, des projets d'augmentation de la vitesse seront proposés dans le cadre du CPER 2007-2013, ce qui est différent de la régénération. Les négociations ont été engagées dans ce sens avec les Services de l'Etat et le ferroviaire est considéré comme une priorité. En ce qui concerne le ferroviaire, les besoins du prochain plan, sont multipliés par 3 par rapport au précédent contrat, dont le montant était de 11M€.

La Région travaille également à l'élaboration du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports – S.R.I.T. Il ressort de ce schéma que 90% des marchandises sont transportées par route, soit une hausse de 4%, alors que en parallèle, le transport fret ferroviaire est en baisse de 6%.

La VFCEA, Voie ferrée Centre Europe Atlantique, pourrait emprunter la voie existante Nevers – Chagny, dont l'infrastructure est dans un état correct et qui ne transporte que des voyageurs.

Pour le fret, un rééquilibrage est nécessaire entre la route et le fer. 30 à 40 % du trafic routier pourrait être transférée sur le rail.

Trois tracés sont proposés pour la VFCEA : le premier tracé est la ligne historique Nantes Lyon. Le second passe par Paray le Monial. Le troisième, le meilleur tracé passe bien par Nevers – Chagny, traversant un territoire aujourd'hui exclu du TGV.

Les trafics terrestres sont très impactés par les transports maritimes. L'activité des ports français est insuffisante en particulier côté Atlantique.

Enfin, pour la vente de billets à Chauffailles, il faut faire avancer le projet en prenant contact avec la Poste.

Monsieur Jacques MITAINE est d'accord sur ce qui a été dit sur la gare de Gilly sur Loire. Il précise avoir défendu en son temps le maintien d'une desserte Bourbon – Gilly par car mais la fréquentation était très faible.

Cette desserte devrait être prise en compte dans l'étude de réorganisation du réseau de transport par car lancée par le Département de Saône et Loire.

Monsieur Olivier BONHOMME confirme que beaucoup de gares sont dans un état moyen.

Il s'interroge la pérennité des trains Lyon Tours Orléans par Paray le Monial (qui lui est confirmé par le Conseil Régional).

Il regrette que la mise en circulation des trains bi-tranches en décembre prochain soit effectuée avec du matériel ancien.

Il fait remarquer que 2/3 des voyageurs sont des jeunes, qu'il est nécessaire de fidéliser. C'est un véritable enjeu.

Monsieur Jean-Marc BOIZARD confirme les problèmes de sous-capacité de certains trains. Il a été témoin de l'impossibilité d'emprunter un train en gare de Mâcon en direction de Lyon.

Il fait part de son inquiétude sur l'avenir des plateformes multimodales de Perrigny - Gevrey et Pagny.

Le billet à 5 € mis en place sur le réseau TER Bourgogne au cours du week-end de la semaine de la mobilité en septembre a été un succès. Cette opération ne pourrait-elle pas être renouvelée d'autres week-ends ?

Il rappelle sa demande de rencontre avec les Représentants du Conseil Régional.

Jean-Claude LEBRUN

La Région travaille sur tous les problèmes évoqués au cours de la réunion. Pour le matériel TER, l'objectif fixé par la Région en 2004 était qu'en 2009/2010, le parc soit entièrement neuf ou rénové. Les décisions prises vont bien dans ce sens.

Monsieur Pascal TREMEAU, Usager du TER, regrette que les participants à ce comité de ligne, ne soient pas venus par le train.

Il fait part de plusieurs remarques suite à ses voyages quotidiens entre Paray et Montceau :

- la hauteur insuffisante des quais
- le temps de trajet de 35 minutes, soit + 10 minutes en une dizaine d'années.
- l'état médiocre des gares
- les correspondances à Paray seraient à améliorer
- il voyage dans le même matériel depuis 1975
- quelles actions après l'audit effectué sur l'état des infrastructures ferroviaires du réseau. Les opérations lancées aujourd'hui ressemblent à du bricolage.
- le temps de trajet Paray – Moulins est de 1h15 en bus et de 50 minutes en train
- les cars Roanne – le Creusot TGV peuvent être pleins avant le départ de Paray le Monial
- les lignes transversales ont un succès. : ainsi le rabattement en TER à Moulins permet de diviser le coût du voyage vers Paris par deux.
- voir expérience « train à Agent seul » comme dans l'Aisne.
- il cite l'exemple du réaménagement des gares de la Région Centre, pour lesquelles il y a un rehaussement des quais y compris dans les petites gares

Monsieur Maxime CASTAGNA, Maire de Digoïn, remercie les participants pour les sujets intéressants évoqués ce soir.

Il rappelle le projet de liaison ferroviaire entre Digoïn et Gueugnon.

Il cite également des problèmes de sous capacité pour Dijon et Clermont

Il souhaite savoir comment avance le projet de billetterie, suite à la signature par toutes les autorités organisatrices de transport de la charte d'interopérabilité régionale.

Par ailleurs, il confirme l'intérêt présenté par le projet d'électrification de la ligne Nevers – Chagny.

Enfin, abordant le sujet de la négociation de la nouvelle convention TER avec la SNCF, il attire l'attention sur le dédommagement des voyageurs TER en cas de retard.

Monsieur Miguel SANCHEZ, frère d'un usager du TER, attire l'attention sur les difficultés rencontrées par son frère, usager régulier du TER et handicapé à 80 %. La réservation n'est pas possible dans les TER et bien que sa carte d'invalidité porte la mention stationnement debout pénible, il a déjà voyagé debout entre Paray et Lyon. Il regrette que dans les nouveaux matériels, une seule place soit prévue pour handicapé en fauteuil avec un seul accès spécifique aménagé. Conformément à la loi du 2 février 2005, les conditions de

voyage offertes aux personnes à mobilité réduite doivent être améliorées. Cinq millions de personnes sont handicapées.

Monsieur **J-C LEBRUN** conclut cette réunion en précisant que la Région et la SNCF allaient retravailler sur les nombreux sujets abordés. Tout ne sera pas réglé immédiatement mais nous avançons. Il y aura un second programme de modernisation des gares plus approfondi dans lequel la problématique des déplacements pour les personnes à mobilité réduite sera une priorité.

Il remercie l'ensemble des participants, la SNCF et les services de la Direction des Transports et lève la séance.